



Envoi au contrôle de légalité le : 1 mars 2024

Publication électronique le : 1 mars 2024

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 19 FÉVRIER 2024

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : M. Bruno COUSEIN

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie RIGAUX, M. Philippe FAIT, M. Alexandre MALFAIT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : Mme Maryse CAUWET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Pierre GEORGET, Mme Maité MULOT-FRISCOURT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. René HOCQ.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, M. Bertrand PETIT, M. Jean-Marc TELLIER.

**CONCESSIONS DE LOGEMENTS PAR NÉCESSITÉ ABSOLUE DE SERVICE ET
PAR CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT**

(N°2024-53)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code de l'Éducation et, notamment, ses articles R216-4 à R.216-19 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°8 du Conseil Général en date du 19/09/2011 « Gestion des logements de fonction - Titres d'occupation des personnels logés par nécessité absolue de service » ;

Vu la délibération n°5 du Conseil Général en date du 29/06/2009 « Gestion de logements de fonction dans les EPLE » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 3^{ème} commission « Éducation, culture, sport et citoyenneté » rendu lors de sa

réunion en date du 05/02/2024 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'approuver, pour les 7 collèges, les concessions de logement par nécessité absolue de service et utilité de service, figurant au tableau joint en annexe 1, selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Article 2 :

D'approuver, pour les 8 collèges, les concessions de logement en forme de convention d'occupation précaire, figurant au tableau joint en annexe 2, selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 19 février 2024

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

CONCESSIONS DE LOGEMENT DANS LES EPLE

PAR NAS ET US

TERRITOIRE	E.P.C.I.	CANTON	COMMUNE	COLLEGE	ADRESSE	VILLE	PRINCIPAL	NATURE DE LA CONCESSION	NOM	PROFESSION	TYPE LOGT	SURFACE	Dépendances	Redevance mensuelle	Consistance (Appt Maison)	AVIS C.A.	Nouveau, Modification, Renouvellement, Régularisation	DATE DE LA CONCESSION	Propositions des Services
ARTOIS	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	Noeux les Mines	HERSIN-COUPIGNY	Romain Rolland	10 rue Joliot Curie	62530 HERSIN-COUPIGNY	Mickaël NOGENT	NAS 1	Redistribution de logements	Principal	F4	120 m ²	Garage	Ø	Maison	07/11/2023	Régularisation	01/01/2023	Favorable
					Gestionnaire					F4	120 m ²	Garage	Ø	Maison					
ARTOIS	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	Noeux les Mines	HERSIN-COUPIGNY	Romain Rolland	6 rue Joliot Curie	62530 HERSIN-COUPIGNY	Mickaël NOGENT	NAS 2	Richard DEBLANGY	ATTEE Gardien / Maintenance	F4	120 m ²	Garage	Ø	Maison	07/11/2023	Nouveau	23/08/2023	Favorable
ARTOIS	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	Auchel	MARLES-LES-MINES	Émile Zola	Rue de Cracovie - RDC Droite Logement N° 4	62540 MARLES-LES-MINES	Jean-Marc BEAURENT	NAS 2	Rémi VASSEUR	ATTEE Gardien / Maintenance	F3	62,98 m ²	Garage	Ø	Appartement	23/11/2023	Nouveau	01/11/2023	Favorable
LENS-HÉNIN	CA de Lens-Liévin	Harnes	FOUQUIÈRES-LÈS-LENS	Émile Zola	1 rue Danièle Casanova	62740 FOUQUIÈRES-LÈS-LENS	Christophe CHARLAT	NAS 1	Redistribution de logements	Principal	F5	105,68 m ²	Garage	Ø	Appartement	04/07/2023	Régularisation	01/09/2023	Favorable
					Gestionnaire					F4	84 m ²	Garage	Ø	Appartement					
LENS-HÉNIN	CA de Lens-Liévin	Harnes	FOUQUIÈRES-LÈS-LENS	Émile Zola	5 rue Danièle Casanova	62740 FOUQUIÈRES-LÈS-LENS	Christophe CHARLAT	NAS 2	Johnny LITVAN	ATTEE Gardien / Maintenance	F3	71,28 m ²	Garage	Ø	Appartement	04/07/2023	Nouveau	01/09/2023	Favorable
BOULONNAIS	CA du Boulonnais	Boulogne sur Mer 1	BOULOGNE SUR MER	Paul Langevin	51 rue Aristide Briand, lgt n°7	62200 BOULOGNE SUR MER	Hubert RAUX	US	Sébastien LINDENNER	Chef de cuisine	F5	97 m ²	Ø	Ø	Appartement	03/07/2023	Renouvellement	01/07/2023 au 30/06/2024	Favorable
BOULONNAIS	CA du Boulonnais	Outreau	SAINT MARTIN LES BOULOGNE	Roger Salengro	11 rue Roger Salengro RDC - droit	62280 SAINT MARTIN LES BOULOGNE	Christophe CARPENTIER	NAS 2	Bernard GAUTHIER	ATTEE	F5	110 m ²	Ø	Ø	Appartement	17/10/2023	Nouveau	01/11/2023	Favorable
LENS-LIEVIN	CA Lens-Liévin	Bully les Mines	ANGRES	Jean Vilar	11 A rue du Maréchal Joffre	62143 ANGRES	Cécile SYLVAIN	NAS 1	Redistribution de logements	Principal	F5	120 m ²	Garage	Ø	Maison	07/11/2023	Régularisation	01/01/2024	Favorable
					Gestionnaire					F5	120 m ²	Garage	Ø	Maison					
LENS-LIEVIN	CA Lens-Liévin	Bully les Mines	ANGRES	Jean Vilar	11 C rue du Maréchal Joffre	62143 ANGRES	Cécile SYLVAIN	NAS 2	Stéphane HARDUIN	ATTEE	F5	120 m ²	Garage	Ø	Maison	07/11/2023	Nouveau	20/02/2024	Favorable
ARRAGEOIS	CUA	Arras 3	ARRAS	Marie Curie	54 Rue Edouard Branly 1er étage	62000 ARRAS	Gilda GATIBELZA	NAS 1	Redistribution de logements	Principal	F5	130 m ²	Garage	Ø	Appartement	14/11/2023	Régularisation	01/11/2023	Favorable
					ATTEE Gardien / Maintenance					F5	130 m ²	Garage	Ø	Appartement					
ARRAGEOIS	CUA	Arras 3	ARRAS	Marie Curie	52 Rue Edouard Branly 2ème étage	62000 ARRAS	Gilda GATIBELZA	NAS 1	Bruno STEINHERR	ATTEE Gardien / Maintenance	F5	130 m ²	Garage	Ø	Appartement	14/11/2023	Nouveau	01/11/2023	Favorable

Légende :

NAS 1 Personnels état
 NAS 2 Personnels ATTEE

CONCESSIONS DE LOGEMENT DANS LES EPLE

PAR COP

TERRITOIRE	E.P.C.I.	CANTON	COMMUNE	COLLEGE	ADRESSE	VILLE	PRINCIPAL	NATURE DE LA CONCESSION	NOM	PROFESSION	TYPE LOGT	SURFACE	Dépén- dances	Redevance mensuelle	Consistance (Appt - Pavillon)	AVIS C.A.	Nouveau, Modification, Renouvellement, Régularisation	DATE DE LA CONCESSION	Propositions des Services
ARTOIS	CA de Béthune- Bruay, Artois-Lys Romane	Noeux les Mines	HERSIN- COUPIGNY	Romain Rolland	10 rue Joliot Curie	62530 HERSIN- COUPIGNY	Mickéil NOGENT	Convention d'occupation précaire	Catherine DOMERGUE	ATTEE Accueil	F4	120 m ²	Garage	578,00 €	Maison	07/11/2023	Nouveau	01/12/2023 au 30/06/2024	Favorable
ARTOIS	CA de Béthune- Bruay, Artois-Lys Romane	Douvrin	VERMELLES	Paul Éluard	14 rue Léon Jouhaux RDC Logement N° 1	62980 VERMELLES	Christophe RACZYNSKI	Convention d'occupation précaire	Catherine MILLOT	Enseignante	F3	75 m ²	Garage	501,37 €	Appartement	26/09/2023	Renouvellement	01/07/2023 au 30/06/2024	Favorable
BOULONNAIS	CA du Boulonnais	Boulogne sur Mer 1	BOULOGNE SUR MER	Paul Langevin	51 rue Aristide Briand, lgt n°2	62200 BOULOGNE SUR MER	Hubert RAUX	Convention d'Occupation Précaire	Dominique LECHAN	Enseignante à la retraite	F4	88 m ²	Ø	555,43 €	Appartement	03/07/2023	Renouvellement	01/07/2023 au 30/06/2024	Favorable
ARRAGEOIS	CUA	Arras 3	ARRAS	François Mitterrand	17 Rue du Berry	62000 ARRAS	Christelle GEUDIN	Convention d'Occupation Précaire	Monique HESDIN	Secrétaire d'administration	F5	117 m ²	Ø	640,68 €	Appartement	02/10/2023	Renouvellement	01/07/2023 au 31/06/2024	Favorable
CALAIS	CA Calaisis	Calais 1	SANGATTE	Louis Blériot	232 Rue de l'Yser	62231 SANGATTE	Emmanuelle CAUCHET	Convention d'Occupation Précaire	Chloé CAMBOULIVES	Directrice SEGPA	F4	100 m ²	Garage	667,58 €	Maison	07/11/2023	Nouveau	01/10/2023 au 30/06/2023	Favorable
LENS-LIEVIN	CA Lens-Liévin	Avion	AVION	Jean-Jacques Rousseau	3 rue Jean Wiener 1er étage	62210 AVION	Loïc CATTIAUX	Convention d'occupation précaire	Maxime VAN GYSEL	Assistant d'éducation	F4	85 m ²	Ø	450,00 €	Appartement	30/11/2023	Nouveau	01/01/2024 au 30/06/2024	Favorable
LENS-LIEVIN	CA Lens-Liévin	Harnes	NOVELLES SOUS LENS	Pierre Brossolette	105 rue Victor Hugo Apt n°3	62221 NOVELLE SOUS LENS	Alain LECOQ	Convention d'occupation précaire	Ouïda BOUTABA	Enseignante	F3	80 m ²	Garage	513,04 €	Appartement	07/11/2023	Renouvellement	01/07/2023 au 30/06/2024	Favorable
MONTREUILLOIS TERNOIS	CC Opale Sud	Berck	BERCK SUR MER	Jean Moulin	62 Avenue Saint Euxpéry	62600 BERCK	Denis DEMOLIN	Convention d'occupation précaire	Marie GORGIBUS	Enseignante	F5	120 m ²	Garage	600,00 €	Maison	28/11/2023	Nouveau	01/12/2023 au 31/06/2024	Favorable

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Réussites Citoyennes
Direction de l'Education et des Collèges
Service Administratif et Financier

RAPPORT N°39

Territoire(s): Arrageois, Artois, Boulonnais, Lens-Hénin, Calaisis, Montreuillois-Ternois
Canton(s): BOULOGNE-SUR-MER-1, ARRAS-3, AVION, CALAIS-1, DOUVRIN, HARNES, NOEUX-LES-MINES, OUTREAU, BULLY-LES-MINES, BERCK, AUCHEL
EPCI(s): C. d'Agglo. de Béthune Bruay Artois Lys, Romane, C. d'Agglo. du Boulonnais, C. Urbaine d'Arras, C. d'Agglo. du Calaisis, C. d'Agglo. de Lens - Liévin, C. de Com. Pays d'Opale

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 19 FÉVRIER 2024

CONCESSIONS DE LOGEMENTS PAR NÉCESSITÉ ABSOLUE DE SERVICE ET PAR CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT

Les articles R. 216-4 à R. 216-19 du Code de l'éducation, relatifs aux concessions de logement accordées aux personnels de l'État dans les établissements publics locaux d'enseignement, disposent que la collectivité de rattachement doit délibérer sur les propositions du Conseil d'administration transmises par le chef d'établissement, après avis de France Domaines.

Pour répondre aux besoins résultant de la nécessité absolue de service ou de l'utilité de service, le Président du Conseil départemental autorise, par arrêté, les concessions de logement s'inscrivant dans ce cadre, préalablement validées par la Commission permanente, et signe les titres d'occupation inhérents.

Les chefs d'établissement de sept collèges, m'ont transmis les propositions de leurs Conseils d'administration respectifs, reprises dans le tableau ci-annexé, relatives aux concessions de logement pour nécessité absolue de service et utilité de service.

Les chefs d'établissement de huit collèges m'ont transmis les propositions de leurs Conseils d'administration respectifs, reprises dans le tableau ci-annexé, relatives aux logements vacants, en vue de l'attribution par convention d'occupation précaire.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant d'approuver, pour les collèges, les concessions de logement, figurant aux tableaux joints, selon les modalités reprises au présent rapport.

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 05/02/2024.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY